

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/05/2021

L'an deux mil vingt et un, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdôtre Espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINÉ Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
21/05/2021

N°26/2021 : MODIFICATION DELIBERATION
N°39/2012 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT
D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE NON
TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET

Date d'affichage
21/05/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

27/05/2021

et publication du :

27/05/2021

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

La délibération n°39/2012 est modifiée en ce sens :

A compter du 01/06/2021, l'agent sera rémunéré en tant qu'adjoint technique sur la grille de l'échelle indiciaire C1.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits sont inscrits au budget



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÔTRE
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE